

++
++



Eure-
et-Loir
Ingénierie

RAPPORT ANNUEL 2023

Avril 2024



| | |
|----|---|
| 03 | ÉDITO |
| 04 | FONCTIONNEMENT Les membres d'Eure-et-Loir Ingénierie Assemblée générale Conseil d'administration |
| 06 | L'ÉQUIPE |
| 07 | LES MISSIONS |
| 09 | LES NOUVEAUTÉS 2023 |
| 10 | L'ASSAINISSEMENT Assainissement non collectif Assainissement collectif |
| 17 | INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME |
| 19 | VOIRIE |
| 22 | ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE |
| 24 | LES NOUVEAUTÉS 2023 Délégué à la protection des données Espace public |
| 27 | BUDGET |
| 29 | INFORMATION ET COMMUNICATION |
| 31 | PERSPECTIVES 2024 |

ÉDITO



Eure-et-Loir Ingénierie, toujours plus proche des collectivités

2023, une année riche pour les équipes d'Eure-et-Loir Ingénierie, soucieuses d'apporter aux élus des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes.

Parmi les nombreuses missions d'Eure-et-Loir Ingénierie, quelques nouveautés ont été mises en place en 2023 : la mission de Délégué à la Protection des Données, l'expérimentation AMO bâtiminaire et la mission espace public.

Un développement d'activité apprécié par les 337 collectivités adhérentes à Eure-et-Loir Ingénierie, avec d'excellents retours des élus concernés. Je tiens à saluer l'investissement des agents, leur proximité et leur expertise, pour les collectivités euréliennes et pas seulement, puisque la Communauté de communes du Pays Houdanais nous a également rejointe, en matière d'assainissement.

Vous trouverez dans ce rapport annuel d'activité, les chiffres de l'année et le détail de toutes les missions menées par les agents d'Eure-et-Loir Ingénierie.

C'est ensemble que nous continuerons d'avancer et de développer notre territoire !

Christophe LE DORVEN

*Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir
Président d'Eure-et-Loir Ingénierie*

FONCTIONNEMENT

Les membres d'Eure-Loir-Ingénierie

337 collectivités adhérentes

■ Conseil départemental



■ 11 Communautés de communes



■ 306 Communes

■ 19 Syndicats

En 2023, le conseil d'administration a validé les adhésions suivantes (par type de mission) :

Mission assainissement : Communauté de communes du Pays Houdanais.

Mission assistance administrative et juridique : Allainville, Authon du Perche, Barmainville, Bazoches-en-Dunois, Faverolles, Fontaine-Simon, Friaize, Fruncé, Garancières-en-Drouais, Louvilliers-en-Drouais, Manou, Montireau, Oinville-sous-Auneau, Senantes, Terminiers.

Communauté de Communes des Forêts du Perche. SMAR Loir 28, Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières.

Mission instruction des autorisations d'urbanisme : Tréon

Mission voirie : Aunay-Sous Auneau, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Barmainville, Bazoches-en-Dunois, Beauce, Chapelle-du-Noyer, Charpont, Clévilliers, Courbehaye, Ecrosnes, Gohory, Guilleville, Léthuin, Lumeau, Nottonville, Rueil-la-Gadelière, Saint-Gemme-Moronval, Saint-Léger-des-Aubées, Villars, Voise.

Délégué à la Protection des Données mutualisé : Arcisses, Argenvilliers, Autels-Villevillon, Authon-du-Perche, Bailleau-le-Pin, Beaumont-les-Autels, Billancelles, Blandainville, Boissy-en-Drouais, Boutigny-Prouais, Brezolles, Brou, Broué, Bû, Cernay, Champhol, Chapelle-Forainvilliers, Charbonnières, Châteaudun, Chatelliers-Notre-Dame, Clévilliers, Cloyes-les-Trois-Rivières, Courville-sur-Eure, Crécy-Couvé, Croisilles, Dammarie, Dangers, Digny, Ecrosnes, Epeautrolles, Epernon, Etilleux (les), Favril (le), Fontaine-la-Guyon, Fontaine-les-Ribouts, Frazé, Garancières-en-Drouais, Gas, Gellainville, Goussainville, Guainville, Hanches, Havelu, Illiers-Combray, Jallans, Loupe (la), Louvilliers-en-Drouais, Luplanté, Maintenon, Maisons, Marboué, Marchéville, Marchezais, Meaucé, Mittainvilliers-Vérigny, Moléans, Montreuil, Nogent-le-Rotrou, Puisaye (la), Ressuintes (les), Rohaire, Saint-Ange-et-Torçay, Saint-Arnoult-des-Bois, Saint-Bomer, Saint-Laurent-la-Gatine, Saint-Lucien, Saint-Ouen-Marchefroy, Santeuil, Saussay, Senonches, Serville, Sours, Tremblay-les-Villages, Unverre, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Vieuvicq, Ymeray.

Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, Communauté de Communes Forêts du Perche, Communauté de Communes du Perche, Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, Communauté de Communes Terres de Perche.

Eaux-de-Ruffin, Sictom de la Région de Châteaudun, Siepare, Sitreva, Sie d'Eure-et-Loir, Syndicat des deux versants, Syndicat intercommunal des Eaux de la Berthe, Sirp de Fontaine-la-Guyon et Saint-Aubin-des-Bois, Sirp de Dangers, Mittainvilliers-Vérigny, Sirpec de Clévilliers, Sispab, Smar Loir 28, Smica, Syndicat des Eaux de Boutigny-sur-Opton, Syndicat mixte des Eaux Gilles-le-Mesnil-Simon, Sictom Bbi, Sivom de Tremblay-Serazereux.

Assemblée générale

Les statuts du 27 mars 2023 prévoient une Assemblée générale composée de 3 collèges :

- 1^{er} collège : le Conseil départemental (8 représentants désignés)
- 2^e collège : les communes (chaque commune désigne un représentant titulaire et un suppléant)
- 3^e collège : les EPCI (chaque EPCI désigne un représentant titulaire et un suppléant).

Le Président du Conseil départemental est de droit le Président d'Eure-et-Loir Ingénierie.

Dates des Assemblées en 2023 : 27 février et 27 mars.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 17 membres issus des trois collèges :

Dates des Conseils d'administration en 2023 : 6 février, 16 mars, 19 juin, 25 septembre et 27 novembre.



M. LE DORVEN Christophe
Président du Conseil départemental
Président d'Eure-et-Loir Ingénierie



Mme CAMUEL Annie
1^{ère} Vice-présidente
Conseillère départementale
du canton d'Auneau



Mme GRONBÖRG Ann
2^e Vice-présidente
Maire de Mévoisins



Mme PETIT Jocelyne
3^e Vice-présidente
Conseillère communautaire
de la CdC des Portes
Euréliennes d'Ile de France

Collège des Conseillers départementaux

- M. BILLARD Joël
Canton de Châteaudun
- Mme BOUTET-GELINEAU Emmanuelle
Canton de Lucé
- M. BUISSON Hervé
Canton d'Illiers-Combray
- M. LEMOINE Stéphane
Canton d'Auneau
- M. MASSOT Bertrand
Canton de Lucé
- Mme MINARD Christelle
Canton de Saint-Lubin-des Joncherets
- M. PECQUENARD Francis
Canton d'Anet

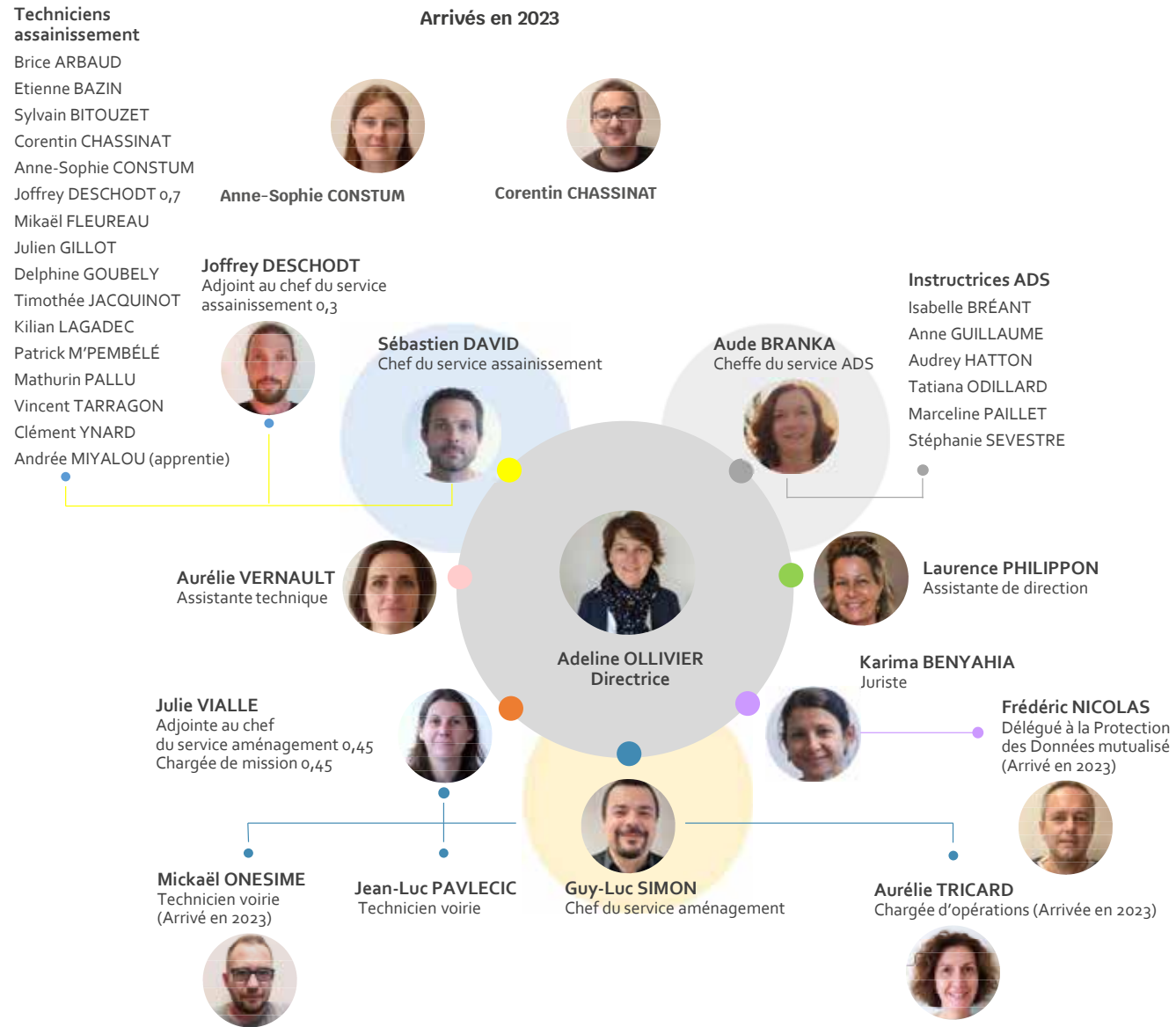
Collège des communes

- M. CERCEAU Jean-Michel
Maire de Saint-Victor-de-Buthon
- M. GIRONDEAU Eric
Maire d'Authon-du-Perche
- M. ROBERT Hugues
Maire de Loigny-la-Bataille

Collège des EPCI

- M. BELLAMY Alain
Vice-Président de Chartres Métropole
en charge de l'eau potable et de l'assainissement
- M. DEBALLON Jean-Yves
Vice-Président du Grand Châteaudun en charge de l'eau et de l'assainissement
- M. GIROUX Frédéric
Conseiller communautaire de l'Agglo du Pays de Dreux

L'ÉQUIPE AU 31 12 2023



La mission de rédaction des actes en la forme administrative liés au foncier est assurée par le service foncier du Conseil départemental.

La mission de conseil financier est assurée par la Direction des finances du Conseil départemental.

La mission voirie est assurée en collaboration avec les AD21.

LES MISSIONS

Eure-et-Loir Ingénierie

ASSAINISSEMENT

Les missions assainissement de l'Agence s'articulent autour de deux domaines d'activité : **l'assainissement collectif (AC)** et **l'assainissement non collectif (ANC)**.

Pour chacun d'entre eux, Eure-et-Loir Ingénierie, via le **service assainissement**, apporte, en toute **indépendance**, aux collectivités adhérentes, une **assistance technique**, du **conseil** appuyé, une **veille réglementaire** et un **accompagnement** dans l'exercice et la mise en œuvre de leurs obligations réglementaires.

POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, LES MISSIONS PRINCIPALES

- Différents types de visite sur sites ;
- Assistance technique ;
- Formation aux élus et aux exploitants des stations d'épuration ;
- Contrôle de branchement au réseau d'assainissement collectif lors d'une vente immobilière.

POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, LES MISSIONS PRINCIPALES

- Contrôle de conception des projets ;
- Contrôle de bonne exécution ;
- Diagnostic dans le cas d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien ;
- Aide au SPANC.



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service ingénierie aux communes instruit **les demandes d'autorisations d'urbanisme** pour le compte des communes adhérentes après transmission des dossiers par la commune.

A cet effet, il consulte les différents services si besoin et vérifie la conformité de la demande avec le règlement d'urbanisme en vigueur. Puis, il transmet à la commune une proposition de décision.

Le Maire demeure l'autorité compétente pour signer les actes d'urbanisme, les communes constituent l'unique interlocuteur des pétitionnaires.

Le service assure également une **veille juridique** et informe les communes des évolutions réglementaires.

■ **L'option contrôle de chantier et constatation des infractions** par un agent assermenté est proposée : elle consiste à vérifier sur place et à constater le cas échéant les constructions réalisées sans demande d'autorisation ou en infraction à l'autorisation.

QUELS ACTES INSTRUISSONS-NOUS ?

Nous proposons aux communes **d'instruire pour leur compte** les actes suivants : Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB), Déclaration préalable, Permis de construire, Permis de démolir et Permis d'aménager.



VOIRIE

⊕ EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE ASSURE POUR LES COMMUNES LES MISSIONS SUIVANTES :

■ Conseil technique.

■ **Assistance à maîtrise d'ouvrage** pour des groupements de commandes de travaux avec une limite de 60 000 € HT pour chaque commune.

■ **Suivi de travaux (ST)** pour des projets de 10 000 € HT maximum pour une consultation par la commune seule et jusqu'à 60 000 € HT dans le cadre d'un groupement de commandes.

■ **Maîtrise d'œuvre (MOE)** pour les opérations inférieures à 90 000 € HT.

■ **Assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)** pour des projets sans montant maximum avec un coût à la journée de 320 € HT.

Nous offrons le droit à une convention de chaque type (ST, MOE, AMO) par an et par adhérent.

■ **Diagnostic des voies** : détermination des caractéristiques des voies et des accotements, état de la voie et hiérarchisation, proposition technique de remise en état et enveloppe financière des travaux.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE CONSEIL FINANCIER

MISSION ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Cette mission apporte aux collectivités, une assistance juridique et administrative dans divers domaines liés à leur gestion quotidienne.

Cette assistance vise à apporter aux élus du conseil et une aide à la décision ; une assistance à la mise en œuvre des procédures et à la rédaction d'actes, dans un cadre juridique sécurisé.

Cette mission recouvre :

■ Du conseil juridique

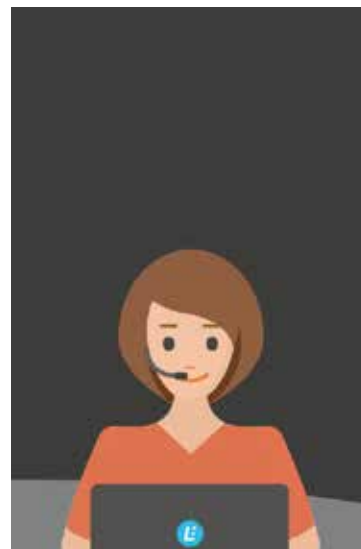
■ Une assistance en matière de commande publique

■ La rédaction d'actes en la forme administrative liés au foncier

MISSION CONSEIL FINANCIER

Cette mission est réservée aux communes adhérentes à Eure-et-Loir Ingénierie et comptant moins de 1 500 habitants.

Cette assistance permet à Eure-et-Loir Ingénierie d'apporter à ces communes adhérentes une expertise financière notamment pour la construction budgétaire d'un projet ou du budget communal : recherche d'un financeur, élaboration d'un plan de financement, analyse prospective...



LES NOUVEAUTÉS 2023

DELÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES MUTUALISÉ (DPD)

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à tout responsable de traitement (Maire, Président) de désigner un Délégué à la Protection des Données.

C'est dans ce cadre qu'Eure-et-Loir Ingénierie propose une mission de Délégué à la Protection des Données mutualisé pour accompagner les collectivités dans la mise en conformité au RGPD.

⊕ POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES À LA MISSION DPD, EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE OFFRE UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ QUI COMPREND :

- La mise à disposition d'un délégué à la protection des données (DPD),
- La réalisation d'un inventaire des traitements de données de la collectivité,
- La réalisation d'une étude d'impact sur la vie privée, le cas échéant,
- La proposition d'un plan d'action avec des préconisations pour se conformer au RGPD,
- La rédaction du registre des activités de traitement,
- La sensibilisation/formation des élus et des agents,
- L'accompagnement dans le traitement des demandes des administrés (exercice des droits),
- Le relais avec la CNIL.



ESPACE PUBLIC

⊕ POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES À LA MISSION VOIRIE, EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE PEUT ASSURER LES PRESTATIONS SUIVANTES :

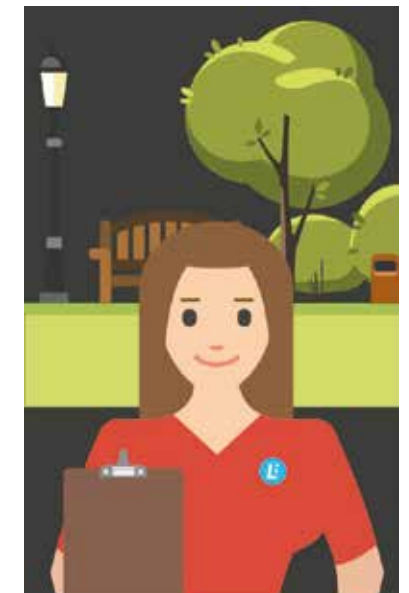
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets sans montant maximum avec un coût à la journée de 320 € HT :

- Etudes préalables et définition du projet,
- Assistance à la consultation du maître d'œuvre et du suivi des études du MOE,
- Assistance dans le suivi du projet (lancement du DCE et choix des entreprises en charge des travaux) et participation au suivi du chantier jusqu'à sa réception.

Maîtrise d'œuvre (MOE) pour un montant de travaux inférieur à 150 000 € HT avec un taux d'honoraire variant entre 4 et 6% selon la complexité du projet :

- Réalisation d'un diagnostic et études préliminaires,
- Etudes d'avant-projet et de projet,
- Assistance pour la conclusion des marchés de travaux,
- Pilotage et suivi de l'exécution des contrats de travaux, (ordonnancement, planification du chantier, suivi administratif et financier),
- Assistance pour les opérations de réception.

Chaque adhérent peut bénéficier d'une convention de chaque type (MOE, AMO) par an.



L'ASSAINISSEMENT

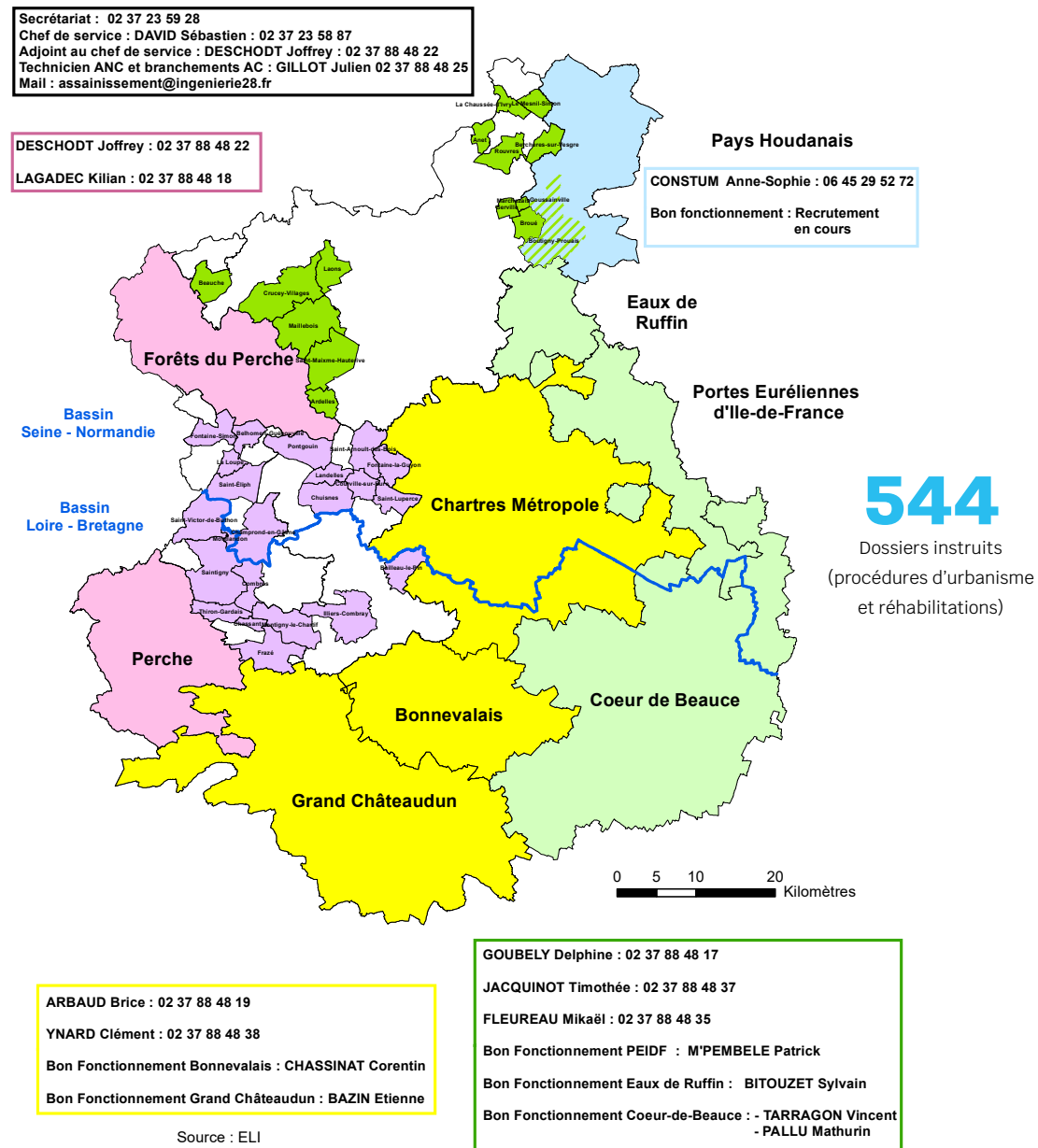
Assainissement non collectif

Fin 2022, la Communauté de Communes du Pays Houdanais a décidé d'adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie pour les missions d'ANC (conceptions, réalisations, diagnostics lors des ventes immobilières, contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien) à compter de mai 2023. Pour cela le recrutement de deux techniciens a été nécessaire. Anne-Sophie CONSTUM est arrivée le 1^{er} mars pour réaliser les contrôles de conception, de réalisation et les diagnostics lors des ventes immobilières, sur ce territoire. Le 2^{ème} poste affecté à la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien n'a pas été pourvu en 2023. Une partie de ces contrôles a néanmoins pu être faite par Anne-Sophie CONSTUM, Mathurin PALLU et Julien GILLOT.

Andréa LOUFA qui était technicienne en charge des contrôles de bon fonctionnement des ANC sur la Communauté de Communes du Bonnevalais a quitté le service le 30 avril. Elle a été remplacée par Corentin CHASSINAT à compter du 1^{er} septembre 2023.

Quentin HUGUET a obtenu son diplôme de BTS A Gestion et Maîtrise de l'EAU (GEMEAU) et a terminé son apprentissage en alternance le 31 août. Andrée MIYALOU est arrivée le 2 octobre pour une licence pro ressources et qualité de l'eau en alternance d'une durée d'un an.

Carte des secteurs d'activité des techniciens au 1^{er} décembre 2023

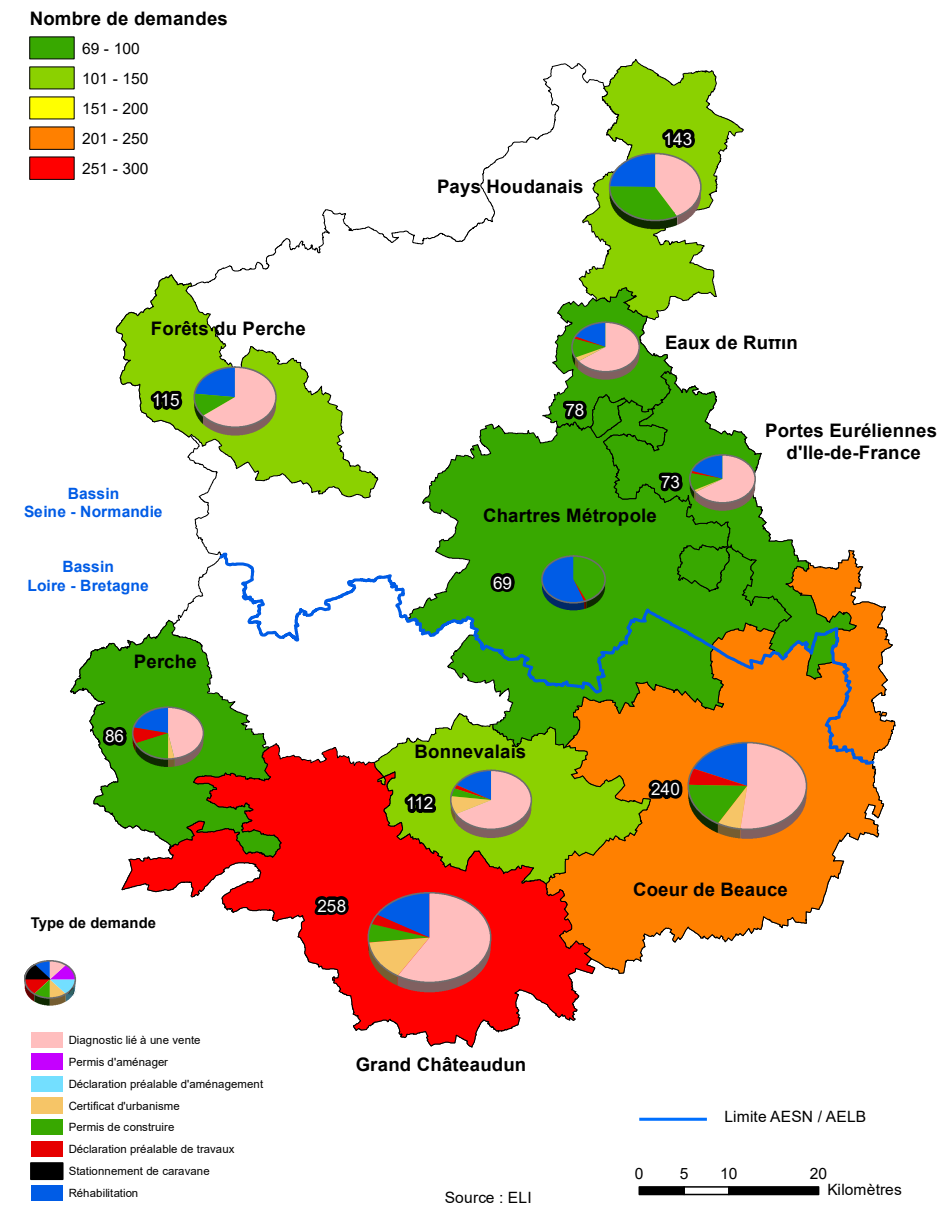


Le nombre de dossiers (procédures d'urbanisme et réhabilitations) est légèrement supérieur à celui de 2022 (544 contre 529) mais avec un SPANC de plus (Pays Houdanais) depuis mai 2023. La part des permis de construire est légèrement en hausse (33% contre 29% en 2022) mais les dossiers les plus nombreux restent les réhabilitations (48%). La proportion de réhabilitation suite à l'acquisition d'une habitation possédant une installation d'ANC non conforme est en baisse (30% contre 45% en 2022). Les 70% restant correspondent à des réhabilitations volontaires car il n'y a plus de réhabilitations organisées par un SPANC.

| | PA | DP aménagement | CU | PC | DP travaux | Réhabilitation | Stationnement de caravane |
|-------------|----|----------------|----|-----|------------|----------------|---------------------------|
| Favorable | 1 | 0 | 49 | 159 | 25 | 187 | 0 |
| Défavorable | 0 | 1 | 7 | 9 | 4 | 45 | 1 |
| En attente | 0 | 0 | 0 | 7 | 2 | 32 | 0 |

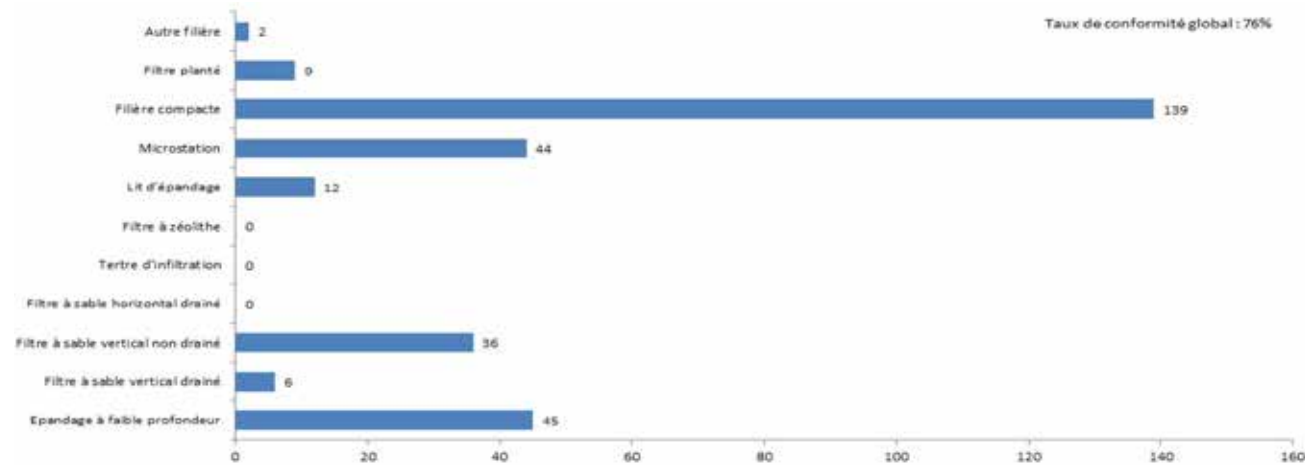
Répartition géographique des dossiers par SPANC 2023

Hors diagnostics des ANC, 2 SPANC (Grand Châteaudun, Cœur de Beauce) représentent 40% des dossiers instruits. A noter, le SPANC du Pays Houdanais, sur une période 8 mois, représente 16% des dossiers instruits.



LES DIFFÉRENTES FILIÈRES CONTRÔLÉES

Il s'agit des filières qui ont fait l'objet d'une ou plusieurs visites des techniciens, avant recouvrement, et qui ont été classées soit conformes, non conformes ou dans l'attente d'un nouveau contrôle.



Les diagnostics dans le cadre des ventes immobilières

Les installations diagnostiquées sont classées, conformément à la réglementation, en 4 cas :

- Cas n°1 : installation inexistante, travaux dans les meilleurs délais.
- Cas n°2 a/b et Cas 2 c : installation non conforme, travaux sous 1 an après l'acquisition.
- Cas n°3 : installation présentant des défauts d'entretien ou une usure : recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation, sans délai de réalisation.
- Cas n°4 : installation ayant fait l'objet d'une conformité, en bon état de fonctionnement et bien entretenue.

Le nombre de diagnostics dans le cadre des ventes est encore en baisse (681 contre 843 en 2022) malgré les dossiers supplémentaires du Pays Houdanais pendant 8 mois. Cette baisse s'explique d'une part par un tassement du marché immobilier et d'autre part par le nombre important de contrôles de bon fonctionnement réalisés sur le département, lesquels sont valables trois ans pour une vente.

Le délai moyen d'instruction est identique à celui de 2022 (17 jours).

| | Rapports | Cas N°1 | Cas N° 2 a/b | Cas N°2 c | Cas N°3 | Cas N°4 |
|---|------------|------------|--------------|------------|------------|-----------|
| C.C. Bonnevalais | 78 | 8 | 9 | 44 | 12 | 5 |
| C.C. Grand Châteaudun | 163 | 32 | 21 | 85 | 19 | 6 |
| C.C. Perche | 41 | 7 | 4 | 25 | 3 | 2 |
| C.C. Cœur de Beauce | 139 | 23 | 14 | 75 | 24 | 3 |
| C.C. Portes Euréliennes d'Ile de France | 56 | 6 | 6 | 26 | 15 | 3 |
| C.C. Forêts du Perche | 82 | 11 | 12 | 36 | 21 | 2 |
| Eaux de Ruffin | 57 | 4 | 4 | 30 | 18 | 1 |
| C.C. Pays Houdanais | 65 | 10 | 3 | 23 | 26 | 3 |
| TOTAL | 681 | 101 | 73 | 344 | 138 | 25 |

293

Filières contrôlées
(-6% par rapport à 2022)

681

Diagnostics dans le cadre
des ventes immobilières

- 20%

Baisse du nombre de rapports
envoyés par rapport à 2022

Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien

2 017

rapports transmis aux SPANC

| | Rapports | Cas N°1 | Cas N° 2 a/b | Cas N°2 c | Cas N°3 | Cas N°4 |
|---|--------------|------------|--------------|--------------|------------|-----------|
| C.C. Bonnevalais | 248 | 24 | 3 | 159 | 49 | 13 |
| C.C. Grand Châteaudun | 441 | 71 | 73 | 260 | 33 | 4 |
| C.C. Perche | 43 | 3 | 0 | 13 | 14 | 13 |
| C.C. Portes Euréliennes d'Ile de France | 232 | 16 | 11 | 147 | 54 | 4 |
| C.C. Cœur de Beauce | 803 | 123 | 14 | 478 | 175 | 13 |
| C.C. Pays Houdanais | 144 | 14 | 6 | 98 | 25 | 1 |
| Eaux de Ruffin | 106 | 15 | 12 | 72 | 6 | 1 |
| TOTAL | 2 017 | 266 | 119 | 1 227 | 356 | 49 |

En 2023, 7 SPANC bénéficiaient de cette mission (Syndicat Eaux de Ruffin et Communauté de Communes du Pays Houdanais en plus par rapport à 2022). 7 techniciens étaient affectés à ces contrôles : 1 par SPANC excepté pour Cœur de Beauce avec 2 techniciens compte tenu du nombre important d'installations et pour le Pays Houdanais où les contrôles ont été effectués par des techniciens déjà en poste en attendant le recrutement.

La mission n'a été rendue que sur quelques mois sur les territoires suivants :

- Eaux de Ruffin : contrôles entre mars et juin puis entre octobre et décembre,
- CdC Bonnevalais : départ de la technicienne en avril et arrivée de son remplaçant en septembre,
- CdC Portes Euréliennes d'Ile de France : début des contrôles en avril,
- CdC Perche : fin de la campagne de mise à jour des installations contrôlées depuis plus de 10 ans.



Michel CADOT
Vice-Président
en charge de la gestion
des cours d'eau,
des ruissellements
et de l'assainissement
à la CdC du Pays Houdanais

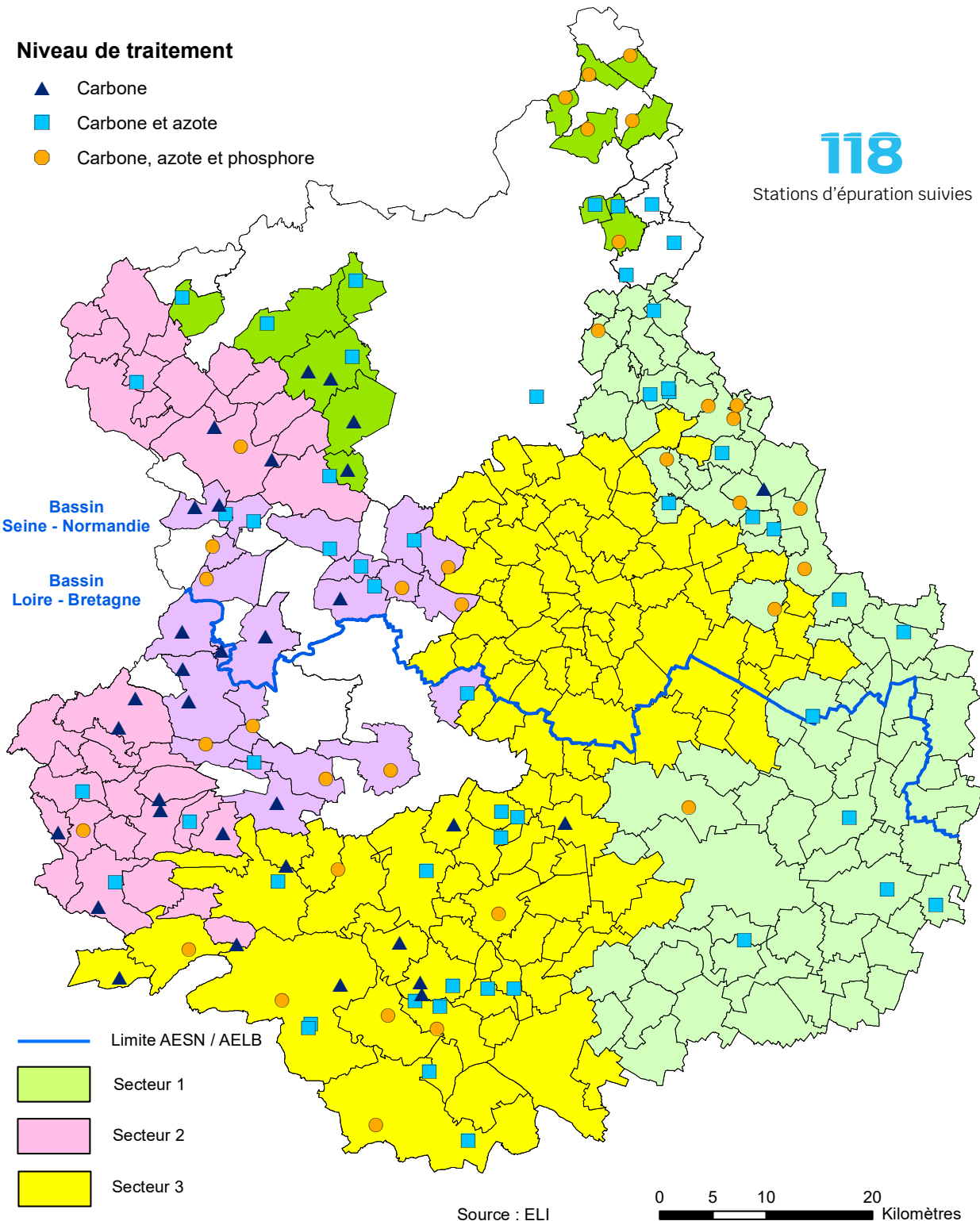
« Notre Communauté de Communes du Pays Houdanais, située à l'Ouest du département des Yvelines et au Nord-Est du département de l'Eure-et-Loir est composée de 36 communes, dont seulement 4 dans le 28. Dès le début de notre collaboration, Eure-et-Loir Ingénierie a été à nos côtés pour mettre en place notre nouvelle organisation, harmoniser les procédures, les règlements, conseiller et former nos agents au logiciel métier YPRESIA et régler tous les problèmes inhérents à cette nouvelle organisation.

Depuis le 1^{er} mai 2023, une technicienne assainissement assure les contrôles de conception, réalisation, vente et nous recevons de nombreux commentaires positifs de la part des demandeurs.

Les contrôles de bon fonctionnement ont débuté avec du retard, pour cause de difficultés de recrutement, mais Eure-et-Loir Ingénierie a réussi à se réorganiser pour nous mettre à disposition un technicien quelques jours par semaine et ainsi lancer cette mission. Avec l'arrivée du technicien récemment recruté, nous devrions atteindre les objectifs fixés. »

Assainissement collectif

Carte des niveaux de traitement des STEU d'Eure-et-Loir suivies par Eure-et-Loir Ingénierie au 31 12 2023



Les différents types de visites

La visite légère comprend des prélèvements instantanés d'échantillons sur les effluents bruts et traités, ainsi que, dans certains cas, sur les boues activées.

228 visites légères

| Capacité nominale en EH | ≤200 EH | >200 et <500 EH (anciennes, non réhabilitées ou non équipées) | >200 et <500 EH (nouvelles, réhabilitées ou équipées) | ≥500 et ≤1000 EH | >1000 et <2000 EH | ≥2000 EH |
|------------------------------|---------|---|---|------------------|-------------------|----------|
| Fréquence de visites légères | 2 / an | 2 / an | 2 à 3 / an (en fonction du nombre de bilans 24h) | 2 / an | 1 / an | 2 / an |

Eure-et-Loir Ingénierie s'engage à réaliser pour le compte des collectivités adhérentes et non affermées l'ensemble des bilans d'autosurveillance imposés par la réglementation pour les stations d'une capacité allant jusqu'à 1999 EH.

62 bilans 24h réglementaires pour les stations inférieures à 2000 EH

| Capacité nominale en EH | 20 à 200 EH | >200 et <500 EH (anciennes, non réhabilitées ou non équipées) | >200 et <500 EH (nouvelles, réhabilitées ou équipées) | ≥500 et ≤1000 EH | >1000 et <2000 EH |
|--------------------------|-------------|---|---|------------------|-------------------|
| Fréquence des bilans 24h | 0 / an | 0 / an | 1 bilan / 2 ans | 1 / an | 2 / an |

Vérification annuelle du dispositif d'autosurveillance :

- pour les stations inférieures à 2000 EH : 1 (pour les nouvelles stations ou stations réhabilitées ou nouveaux équipements métrologiques),
- pour les stations supérieures à 2000 EH : 24 (article 21 de l'arrêté du 21 juillet 2015).

100%

Pourcentage des missions réglementaires réalisées par rapport au planning prévisionnel

Autres missions :

- Participation à différentes réunions pour l'accompagnement technique des communes dans leurs projets notamment, en 2023 :
 - Schéma directeur d'assainissement : Syndicat de l'Ozanne, Forêts du Perche, La Loupe, Arcisses (Brunelles), Eaux de Ruffin,
 - Etude patrimoniale et transfert de la compétence eau et assainissement collectif : CdC Cœur de Beauce,
 - Convention de déversement : Fontaine-Simon,
 - Projet de création d'une nouvelle station : Vichères,
 - Suivi de stations (filière boue, dysfonctionnement...) : Villiers-le-Morhier (Gobienne), Fontaine-la-Guyon, SIEPARE, Alluyes,
 - Projet de réutilisation des eaux usées traitées : Le Mesnil-Simon,
 - Projet de gestion intégrée des eaux pluviales : Saint-Ange et-Torçay.
- Aide à la rédaction du cahier de vie : Serville, Fontaine-Simon, Authon-du-Perche et Soizé.
- Aide à l'équipement et au suivi des points d'autosurveillance A1, A2 et A5 : Senonches, La Loupe, Châteaudun et Brou.
- Aide à la rédaction ou à la mise à jour des manuels d'autosurveillance : Toury, Anet, Rouvres et La Chaussée-d'Ivry.
- Aide à la rédaction de 67 bilans annuels de fonctionnement pour les stations en régie.
- Transmission au format SANDRE des résultats des bilans pour les stations inférieures à 2000 EH.

Contrôle du branchement au réseau d'assainissement lors d'une vente immobilière

En 2023, 3 nouvelles collectivités ont délibéré et signé une convention de 4 ans avec Eure-et-Loir Ingénierie : Fontaine-Simon, Le Gault-Saint-Denis et Saint-Eliph.

| Communes | Nombre de dossiers instruits | Dont contre-visite | Dont dossiers avec plusieurs immeubles |
|----------------------|------------------------------|--------------------|--|
| Illiers-Combray | 52 | 3 | 5 |
| Pontgouin | 8 | 1 | 0 |
| Chassant | 8 | 1 | 0 |
| Ouarville | 12 | 1 | 0 |
| Fontaine-Simon | 19 | 0 | 0 |
| Le Gault-Saint-Denis | 11 | 0 | 0 |
| Saint-Eliph | 8 | 0 | 0 |
| TOTAL | 118 | 6 | 5 |

Bien que non rendu obligatoire par la réglementation nationale (contrairement à l'assainissement non collectif), de plus en plus de collectivités instaurent ce contrôle sur leur territoire et l'inscrivent dans leur règlement de service car elles sont sollicitées par les notaires ou les agences immobilières. Afin de sécuriser leur avis, une visite sur site s'avère nécessaire. Eure-et-Loir Ingénierie accompagne les collectivités qui le souhaitent dès lors qu'elles sont adhérentes.

Pour information, les tarifs votés et facturés à la collectivité sont les suivants :

- 1^{ère} visite diagnostic : 145 € HT pour un immeuble vendu.

En cas de vente de plusieurs immeubles, le tarif est fonction du nombre d'immeubles à contrôler :

- Le 1^{er} immeuble : 145 € HT,
- Chaque immeuble supplémentaire sera facturé 70 € HT,
- Contre-visite (2^{ème} visite) pour vérification des travaux de mise en conformité réalisés avant la vente : 70 € HT par immeuble contrôlé non conforme.

La formation des élus et des agents en charge de l'assainissement

9 formations ont été sélectionnées dans le catalogue d'IdealCO et proposées à l'ensemble des collectivités bénéficiant des missions d'assainissement (collectif et non collectif). Elles s'adressaient aux agents et aux élus en charge de cette thématique.

| Titre de la formation | Inscrits |
|--|----------|
| Installer des toilettes sèches en domaine public : pourquoi, comment ? | 0 |
| Contrôler le bon écoulement des effluents en ANC | 2 |
| Réutilisation des eaux usées traitées : étudier les opportunités, réfléchir aux usages | 6 |
| Actualités réglementaires et juridiques sur la PFAC | 4 |
| Combattre les préjugés sur la gestion intégrée des eaux pluviales | 2 |
| Equilibre du budget du SPANC : constat et REX sur l'utilisation des pénalités | 1 |
| Tout comprendre à la réhabilitation des réseaux sans tranchée | 0 |
| SPANC & services instructeurs : quelle coordination pour les demandes d'urbanisme ? | 2 |
| Financer et mettre en œuvre la réhabilitation des STEP vieillissantes | 3 |

20 inscriptions ont été réalisées mais seulement 10 personnes ont été présentes. Compte tenu du faible taux de participation à ce type de formation, une réflexion sera engagée, début 2024, pour proposer une formation en présentiel.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2023, Eure-et-Loir Ingénierie a assuré l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 99 communes. Ces communes sont réparties en 2 secteurs gérés par 6 instructrices afin de fluidifier la charge de travail et d'assurer la continuité de service. L'équipe n'a pas connu de mouvement en 2023.

Au-delà de l'instruction des autorisations d'urbanisme, le service peut être sollicité pour apporter son expertise lors de la révision des documents d'urbanisme et notamment dans la phase de rédaction du règlement mais aussi en matière de conseils liés au domaine de l'urbanisme.

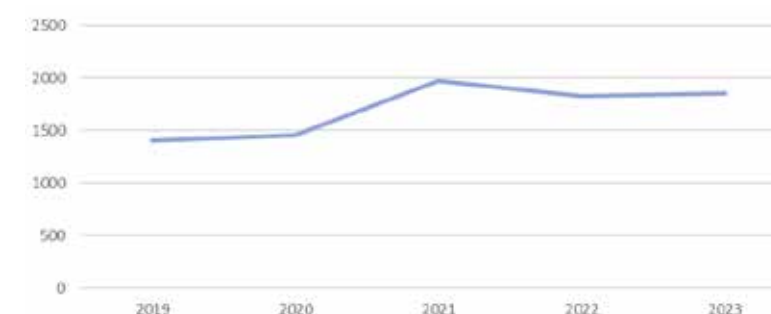
Bilan de l'option contrôle de chantier

En 2021, l'option contrôle de chantier et constat des infractions a été proposée aux communes dans le but de renforcer la surveillance et la réglementation des travaux de construction et de garantir le respect des normes en vigueur. Depuis son lancement en 2021, 47 communes ont adhéré à l'option contrôle de chantier et constat des infractions. En 2023, 3 contrôles de chantier ont été menés. De plus, un constat d'infraction a été dressé.

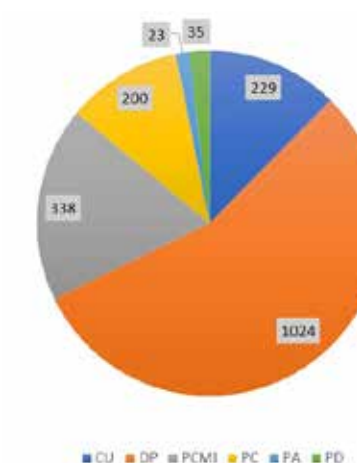
1 849

dossiers reçus en 2023

Evolution du nombre de dossiers instruits



Nombre de dossiers par type d'autorisations



Le nombre de dossiers déposés en 2023, est stable puisque 1 849 dossiers ont été instruits contre 1 830 en 2022.

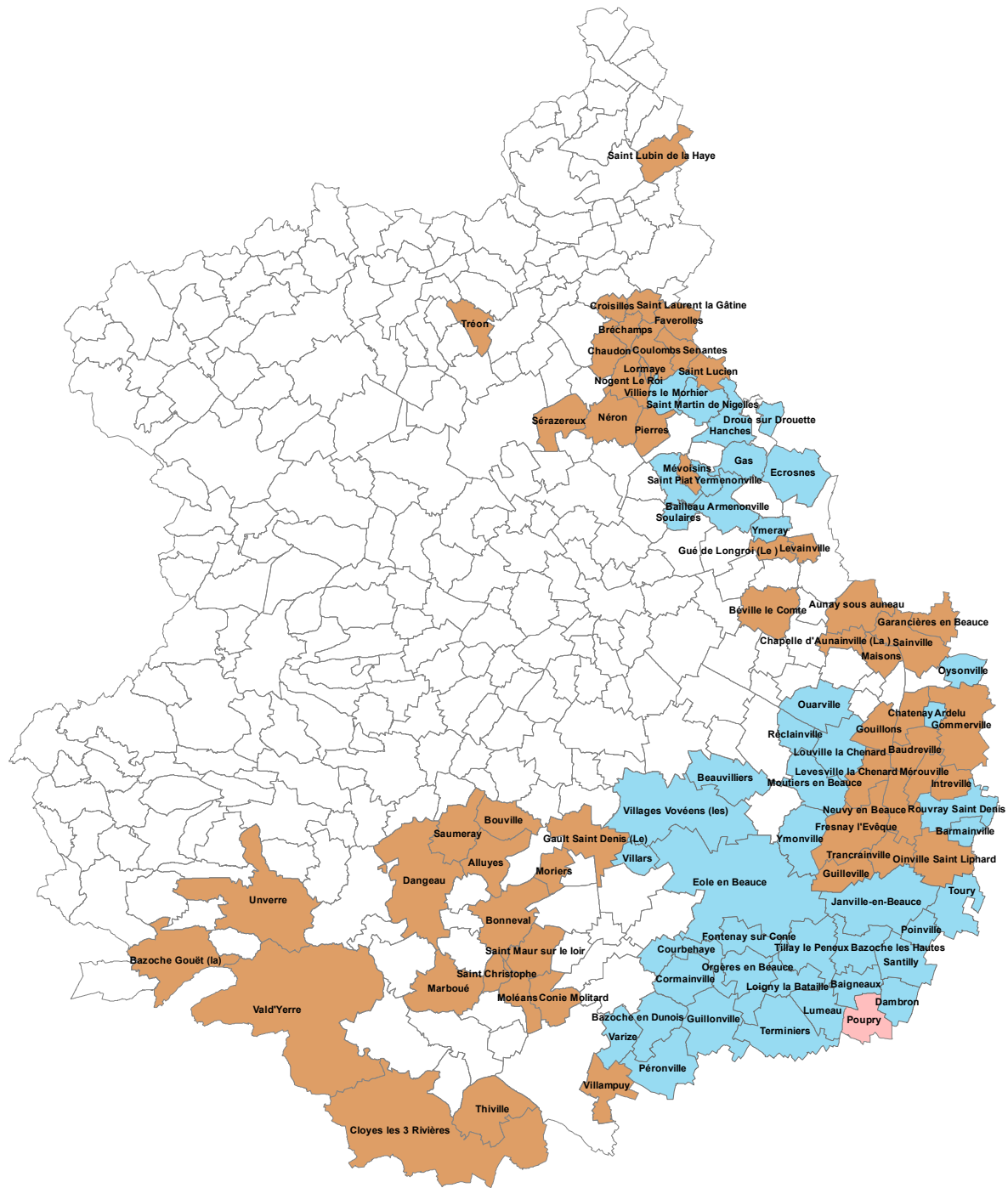
Pour rappel, la facturation de ce service est notamment effectuée en fonction des ratios nombre d'équivalent permis de construire maison individuelle instruit suivants :

- (PCMI) permis de construire maison individuelle : 1 PC
- (PC) permis de construire : 1,7 PC
- (PA) permis d'aménager : 1,8 PC
- (PD) permis de démolir : 0,4 PC
- (DP) déclaration préalable : 0,65 PC
- (CU) certificat d'urbanisme : 0,5 PC

En 2023, les formations à l'attention des agents des communes sur le logiciel cart@ds et sur le thème de l'ABC de l'urbanisme ont eu lieu.

Douze sessions d'information portant sur le processus d'instruction des autorisations d'urbanisme ont été organisées, respectivement le 23 mai, le 30 mai, le 2 juin, le 6 juin, le 8 juin, le 13 juin, le 13 novembre, le 16 novembre, le 21 novembre, le 23 novembre, le 28 novembre et le 8 décembre. L'objectif de ces rencontres était de former les secrétaires de mairie à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, de présenter les nouvelles fonctionnalités du logiciel, et d'assurer une veille juridique sur toutes les modifications intervenues dans le domaine de l'urbanisme au cours de l'année.

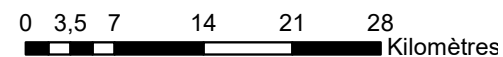
Instruction des autorisations d'urbanisme Carte des secteurs 2023



Légende

- Secteur 1 : Isabelle BREANT, Tatiana ODILLARD et Stéphanie SEVESTRE
- Secteur 2: Anne GUILLAUME, Audrey HATTON, Marceline PAILLET
- Secteur 3 : Aude BRANKA

Source : ELI



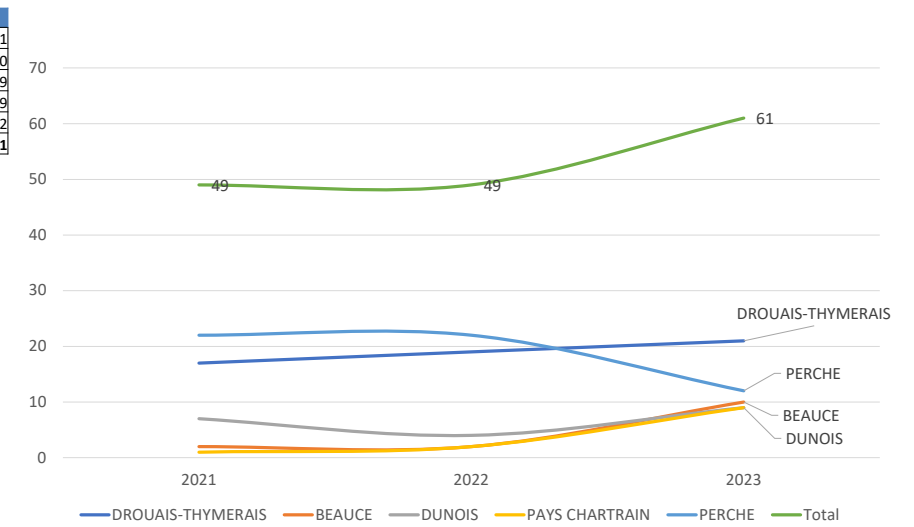
VOIRIE

En 2023, 260 communes étaient adhérentes à la mission voirie, soit 20 communes de plus qu'en 2022. Cette année a été une année de développement au niveau organisationnel. En effet, cette mission était auparavant pleinement assurée sur le volet technique par les agents des 5 AD2I (Agences Départementales d'Ingénierie et d'Infrastructure) mises à disposition par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Depuis le 8 août 2022, le service aménagement, nouvellement créé au sein d'Eure-et-Loir Ingénierie a pris le relais sur une grande partie du volet technique. Il est à noter que l'assistance technique et le suivi de travaux des groupements de commande voirie est assuré conjointement avec les AD2I.

En 2023, 61 conventions ont été signées avec les communes pour un montant de travaux de 2 568 301 € HT dont 43 dossiers de maîtrise d'œuvre et 18 dossiers de suivi de travaux.

Evolution du nombre de conventions

| SECTEURS | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| DROUAI-THYMERAI | 17 | 14 | 21 |
| BEAUCE | 2 | 12 | 10 |
| DUNOIS | 7 | 9 | 9 |
| PAYS CHARTRAIN | 1 | 10 | 9 |
| PERCHE | 22 | 32 | 12 |
| Total | 49 | 49 | 61 |



La prestation : diagnostic des voies

La prestation de diagnostic des voies est ouverte à toutes les communes. Cette étude patrimoniale est un outil d'aide à la décision des élus. Elle permet de connaître les caractéristiques de son réseau routier et des accotements, son état et les techniques à mettre en œuvre pour le remettre en état. En 2023, un diagnostic a été réalisé pour :

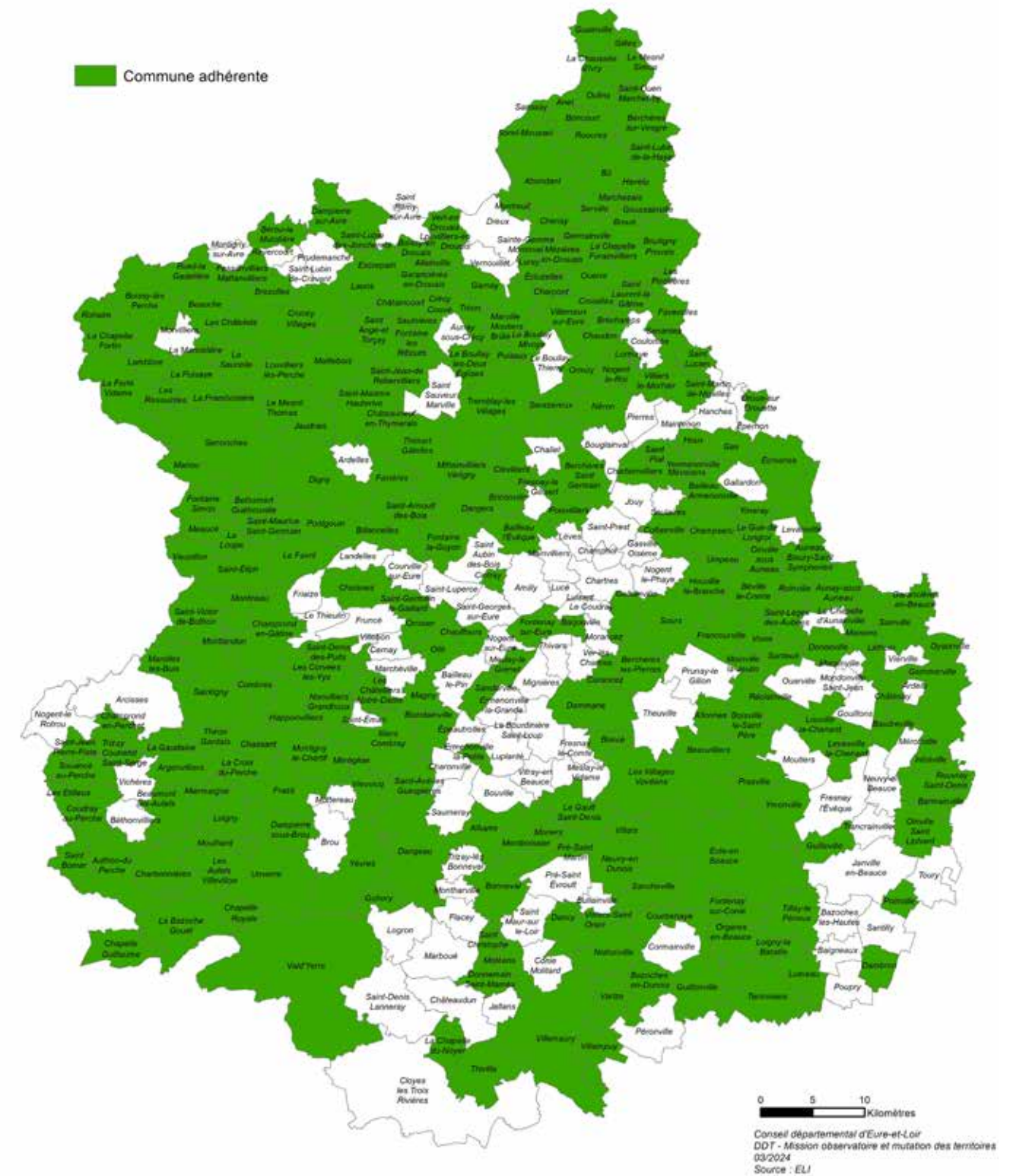
- La Gaudaine : 6.5 kms de voirie ont été diagnostiqués,
- les Villages Vovéens : 7 kms de voirie ont été diagnostiqués,
- La Saucelle : 2.8 kms de voirie ont été diagnostiqués.



Marc GUERRINI
Maire des Villages-Vovéens
Conseiller départemental - Canton de Voves

« Nous avons fait appel à Eure-et-Loir Ingénierie pour faire le diagnostic de nos routes communales, le résultat de cette étude est un outil d'aide à la décision précieux. En nous appuyant sur ces données, nous avons programmé un Plan Pluriannuel d'Investissement cohérent et rationnel pour nos voiries. »

Voirie Communes adhérentes en 2023



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Fin 2023, 60 communes/EPCI étaient adhérents à cette mission et de nombreux contacts ont été pris par des collectivités intéressées par la mission.

Cette mission apporte aux collectivités, notamment les plus rurales, une assistance juridique et administrative dans les divers domaines liés à leur gestion quotidienne. Cette assistance vise à apporter aux élus du conseil une aide à la décision, une assistance à la mise en œuvre des procédures et la rédaction d'actes, dans un cadre juridique sécurisé.

Cette mission recouvre :

DU CONSEIL JURIDIQUE :

Les collectivités peuvent solliciter Eure-et-Loir Ingénierie autant que de besoin pour toutes questions liées à la gestion locale.

Pour bénéficier d'une expertise juridique complémentaire, Eure-et-Loir Ingénierie prend appui sur les compétences des experts de notre prestataire WEKA (plateforme juridique et opérationnelle proposant des fiches d'action et outils personnalisables) pour vous apporter des réponses précises, concrètes et rapides.

40 demandes de renseignements et questions juridiques (hors RH) ont été formulées, portant essentiellement sur les pouvoirs de police du maire, sur la gestion domaniale et sur la gestion du service public (droit de l'urbanisme, empiètement au domaine public, droit funéraire, fonctionnement institutionnel ...).

Des notes juridiques pour expliquer et vulgariser la réglementation, des relectures de documents et des modèles pour aider les communes à la rédaction des actes juridiques ont pu être établis.

UNE ASSISTANCE EN MATIÈRE DE COMMANDE PUBLIQUE QUI COMPREND :

- Du conseil en marché public autant que de besoin (interprétation de la réglementation, de la jurisprudence, choix des procédures, relecture des pièces de marchés publics, transmission de modèles etc),
- un accompagnement à la rédaction des pièces administratives de 2 marchés (travaux, FCS)/an/collectivité en procédure adaptée). Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans les différentes phases du marché (de la préparation/passation du marché, au suivi de la procédure de la consultation ainsi qu'au suivi de l'exécution administrative du marché).

L'agence rappelle la réglementation en matière de commande publique et apporte une assistance approfondie à la passation des marchés publics.

Elle fournit des documents types ou personnalisés relatifs à la commande publique (avis de publicité, règlement de la consultation cahier des charges, notification ...).

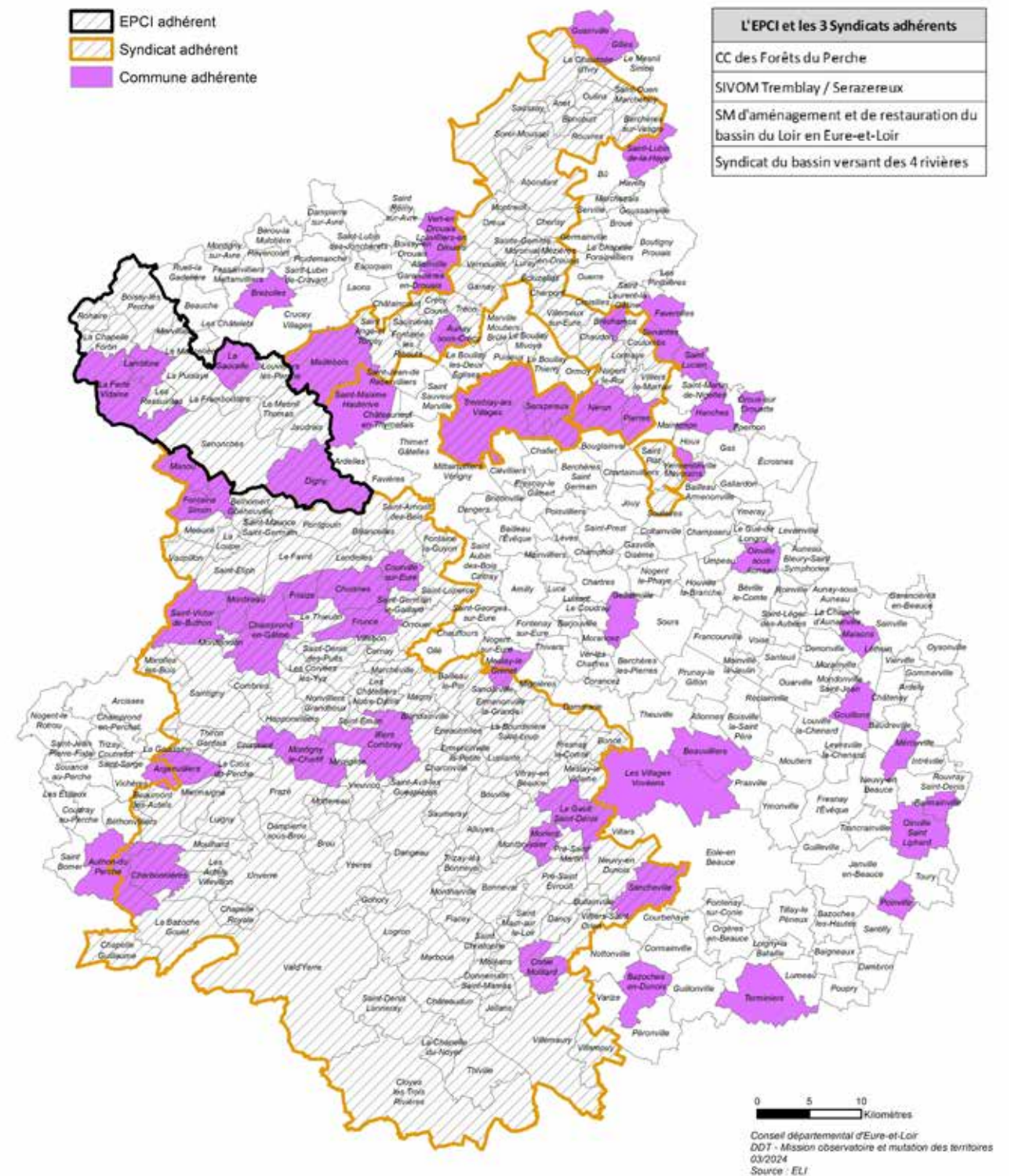
50 demandes de conseil en commande publique et d'accompagnements à la rédaction de dossiers de consultations ont pu être réalisés en 2023 (DCE marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre), relecture des DCE, des avenants, établissement des conventions de groupements de commandes, conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage, procédure sans suite. Communication de modèles de rapport d'analyse, de lettre de rejet, de négociation, de régularisation, de décision sans suite, d'avis d'attribution et questions diverses sur les procédures.

LA RÉDACTION D'ACTES EN LA FORME ADMINISTRATIVE LIÉS AU FONCIER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Acquisition de terrain par les collectivités dans la limite de 50 000 €,
- Vente entre collectivités (sans seuil),
- Transfert de biens entre anciens(nes) EPCI/communes aux nouveaux(elles) EPCI/ communes nouvelles,
- Aliénation de chemins ruraux,
- Régularisation de parcelles dans le domaine privé au profit du domaine public dans le cadre notamment de la mise en œuvre de plan d'alignement,
- Convention de servitudes (de passage, d'écoulement d'eau, etc).

55 actes ont été traités en 2023 (+ 68% par rapport à 2022) notamment 25 acquisitions de parcelles, 5 aliénations de chemins, 3 actes de transfert entre collectivités, 1 servitude et 18 régularisations de parcelle. 3 dossiers n'ont pas pu aboutir en raison d'un problème de propriété.

Assistance administrative et juridique Collectivités adhérentes en 2023



DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES MUTUALISÉ

Depuis 2023, Eure-et-Loir Ingénierie propose aux collectivités une mission de Délégué à la Protection des Données mutualisé pour les accompagner dans leur mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 (dit « RGPD »).

Un délégué à la protection des données mutualisé a été recruté en mai 2023 pour mener à bien cette mission.

Ainsi, depuis 2023, 29 collectivités ont été rencontrées pour les accompagner dans leur mise en conformité au RGPD.

Chacune de ces collectivités a pu bénéficier :

- D'une sensibilisation aux enjeux du RGPD,
- D'une réunion de collecte à la mairie pour réaliser l'inventaire des données personnelles traitées par la commune, suivi d'un compte rendu,
- D'une réunion de restitution pour présenter à la commune un bilan de l'inventaire et un plan d'actions avec des préconisations, à court et moyen termes pour se conformer au RGPD. Des solutions simples et accessibles ont pu être proposées aux communes, engendrant pour la plupart peu ou pas de frais.
- De l'élaboration d'un registre de traitement.

Fin 2023, Eure-et-Loir Ingénierie s'est doté, d'un logiciel métier Adequacy qui permet de faciliter la réalisation des registres de traitement.



Patrick LAGE
Maire de
Marchéville

« A la seule échelle de la commune, la mise en conformité de la commune avec le RGPD paraissait un énorme défi. Aussi c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers Eure-et-Loir Ingénierie pour désigner un Délégué à la protection des données.

Après une visite des locaux et une réunion très dense, nous avons en quelque sorte «cartographié» les zones de la mairie dans lesquelles sont conservés des documents parfois sensibles. Une analyse fine des données détenues sous formes numérique et papier a été réalisée. Leurs conditions de recueil et d'utilisation ont été rappelées et l'accent mis sur leur sécurité matériel (locaux sous alarme, recueil sous clés...) et numérique (mots de passe, protection contre le piratage...). Une mise en conformité réussie et des conseils fructueux ».

EXPÉRIMENTATION AMO BÂTIMENTAIRE

En 2022, une première expérimentation en matière d'AMO bâtimentaire a été lancée avec la commune de Sainte-Gemme-Moronval.

En 2023, nous avons lancé deux nouvelles expérimentations avec les communes de Charbonnières et Beauvilliers.

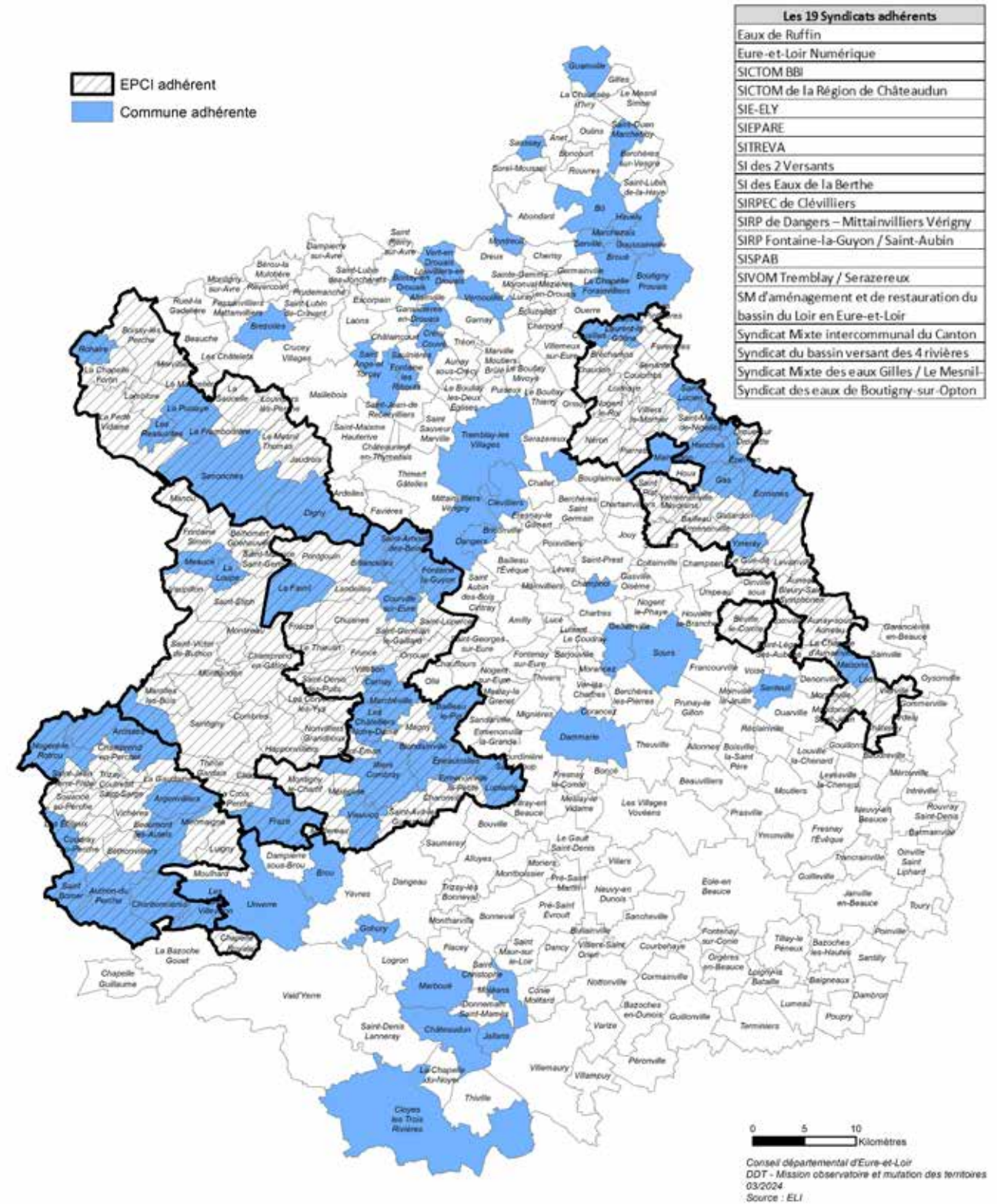
Concernant Charbonnières, il s'agit d'accompagner la commune dans la réalisation de sanitaires communs à la salle des fêtes et à la Mairie et de travaux d'accessibilité de la Mairie.

Concernant Beauvilliers, il s'agit de travaux d'amélioration du confort (chauffage, éclairage, faux-plafonds) de la salle des fêtes et de sa mise en accessibilité PMR.

Ces expérimentations s'étalant sur plusieurs mois, les bilans pourront être tirés en 2024.

Ils permettront de juger de l'opportunité de proposer une nouvelle mission à l'ensemble des collectivités euréliennes.

Délégué à la Protection des Données Collectivités adhérentes en 2023



ESPACE PUBLIC

En 2023, une nouvelle mission a vu le jour au sein du service aménagement, la mission espace public. Elle a été créée dans le but d'offrir aux communes un service d'accompagnement technique et administratif dans leurs projets d'aménagement d'espace public. Cette mission a pu se développer grâce aux animateurs de territoire du Conseil départemental, au congrès des Maires et à la « Newsletter » parue en octobre 2023. C'est Aurélie TRICARD, chargée d'opérations qui assure cette mission.

30 rendez-vous ont eu lieu entre juillet et décembre 2023 sur tout le territoire :

| Secteur | Total estimatifs | Montants devis HT en MOE | Montants devis HT en AMO |
|--------------------|------------------|--------------------------|--------------------------|
| BEAUCE | 8 | 19 480 € | 32 960 € |
| DROUAIS THYMERAIIS | 11 | 22 980 € | 19 840 € |
| PAYS CHARTRAIN | 3 | 3 480 € | 1 920 € |
| PERCHE | 6 | 21 000 € | 0 |
| DUNOIS | 2 | 5 000 € | 34 560 € |
| TOTAL | 30 | 64 940 € | 89 280 € |

4 conventions ont été signées en 2023 pour un montant de 16 600 € HT dont 3 dossiers de maîtrise d'œuvre et 1 dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Alain BOUTIN
Maire de Chartainvilliers

« Nous sommes adhérents à Eure-et-Loir Ingénierie depuis plusieurs années. En 2023, nous avons envisagé de créer un terrain multisports sur notre commune. Nous nous sommes rapprochés d'Eure-et-Loir Ingénierie, et avons été accompagnés sur l'intégralité du projet (estimations financières, demandes de subventions, plannings de chantier, convention de maîtrise d'œuvre...).

Notre projet devrait voir le jour à l'automne 2024. Eure-et-Loir Ingénierie est d'un grand soutien pour nos petites communes. »



BUDGET

Dépenses de fonctionnement

1 711 K€

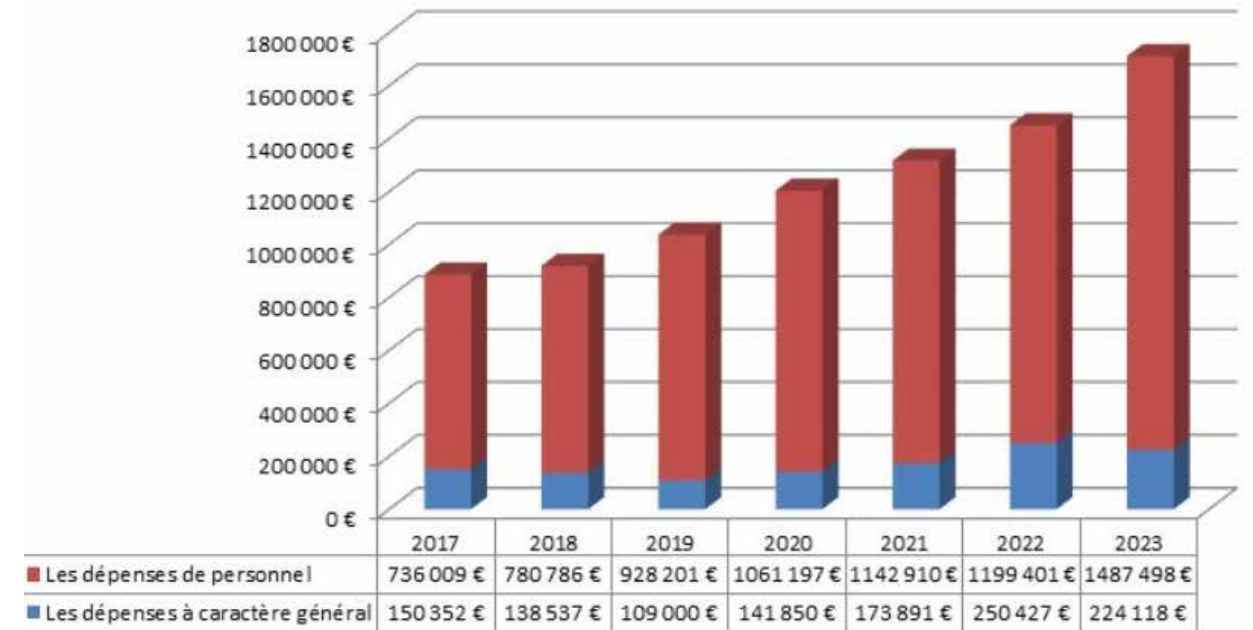
de dépenses en 2023

| Dépenses réelles en K€ | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Charges à caractère général | 153 | 124 | 110 | 132 | 129 | 150 | 139 | 109 | 141 | 174 | 250 | 224 |
| Masse salariale | 685 | 705 | 587 | 661 | 650 | 736 | 781 | 928 | 1 061 | 1 142 | 1 199 | 1 487 |
| TOTAL | 838 | 829 | 697 | 793 | 779 | 886 | 920 | 1 037 | 1 202 | 1 316 | 1 449 | 1 711 |

Les dépenses à caractère général : Elles connaissent une baisse d'environ 25 000 € par rapport à 2022 mais restent supérieures à 2021 en raison notamment d'une augmentation de 40 000 € des dépenses liées aux locaux, aux véhicules, à l'informatique, aux téléphones et aux fournitures, dépenses qui s'inscrivent dans le cadre de la convention de gestion entre le Département et Eure-et-Loir Ingénierie.

Les dépenses de personnel : Fin 2023, l'Agence était composée de 32.7 ETP contre 27.1 en 2022, soit 5.1 ETP supplémentaires engendrant une augmentation importante des dépenses RH. Ces 5 ETP supplémentaires se déclinent de la manière suivante :

- Mise en place du service aménagement : en 2022, année de mise en œuvre, l'équivalent de 0.8 ETP était présent contre 3.4 en 2023,
- Recrutement du DPD mutualisé en mai 2023,
- Un poste de renfort du service ADS et une instructrice arrivés en fin d'année 2022,
- Recrutement d'un technicien assainissement pour assurer la mission ANC sur la Communauté de Communes du Pays Hou-danais.



Recettes de fonctionnement

1 271 K€

de recettes en 2023

| Recettes réelles en K€ | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------------|------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Cotisations | 351 | 470 | 496 | 537 | 642 | 644 | 633 | 581 | 601 | 420 | 769 | 763 |
| Prestations | 0 | 0 | 35 | 38 | 55 | 80 | 90 | 146 | 191 | 290 | 305 | 245 |
| Subventions (CD & Agences de l'eau) | 309 | 376 | 509 | 397 | 418 | 295 | 289 | 251 | 383 | 361 | 253 | 263 |
| TOTAL | 660 | 1 155 | 1 040 | 972 | 1 115 | 1 019 | 1 012 | 978 | 1 175 | 1 071 | 1 327 | 1 271 |

Les cotisations : Elles connaissent globalement un très léger tassement (de l'ordre de 7 000 €) mais le détail montre :

- Une nette baisse des cotisations ADS : - 73 766 € imputable à la baisse de l'activité entre 2021 et 2022 (pour rappel, les recettes sont perçues avec un décalage d'une année) : 1 791 en 2022 contre 2 027 actes en 2021, avec une forte baisse du nombre de PC (dossiers au coût le plus élevé) : - 233 et -166 DP.

Une hausse des cotisations :

- Pour la mission voirie : + 15 000 € entre 2022 et 2023 contre 5 000 € entre 2021 et 2022,
- Pour la mission assainissement : + 24 000 € entre 2022 et 2023 alors que les précédentes années, le montant des cotisations était stable. Cette hausse s'explique par l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Houdanais,
- Pour la mission d'assistance administrative et juridique : + 11 000 € entre 2022 et 2023 contre + 7 500 € entre 2021 et 2022.

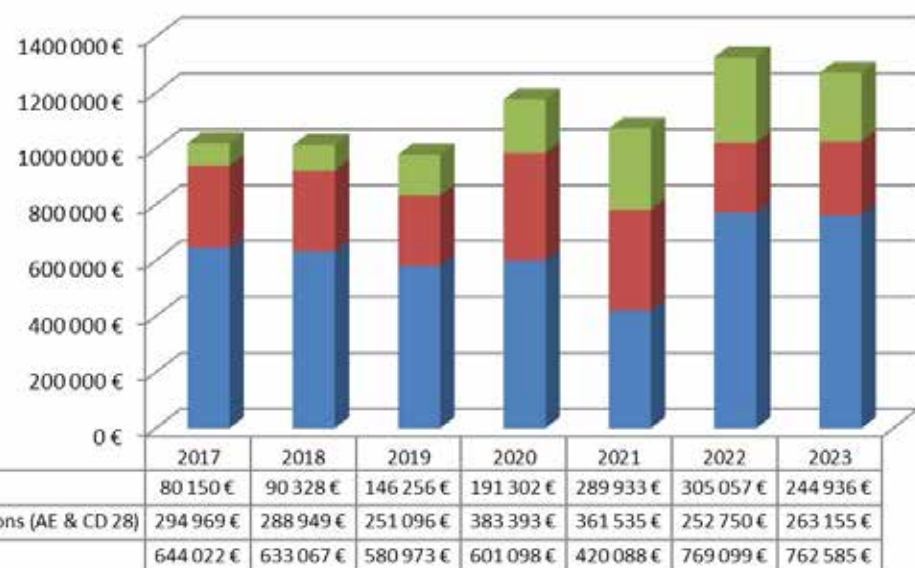
Les subventions et participations : Elles sont globalement stables entre 2022 et 2023.

Les prestations : Elles connaissent une baisse de l'ordre de 60 000 € à imputer à la conjoncture immobilière. En effet, le ralentissement des ventes a engendré une nette baisse des contrôles ANC dans le cadre des ventes (843 en 2022 et 681 en 2023). Par ailleurs, le nombre de contrôle de bon fonctionnement a également diminué : -193 entre 2022 et 2023.

En conclusion, le déficit de la section de fonctionnement pour l'année 2023 est à imputer :

- A une forte augmentation de la masse salariale,
- A une baisse des recettes des prestations,
- A une baisse des recettes de la mission instruction des autorisations d'urbanisme.

L'augmentation des tarifs votés par le Conseil d'administration va permettre d'accroître les recettes en 2024. Toutefois, les plus grosses augmentations concernent les prestations (diagnostic ANC dans le cadre des ventes) qui sont soumises à la variabilité du marché immobilier. L'impact de cette hausse pourrait donc ne pas être aussi importante que souhaité en 2024 au regard du contexte immobilier et l'augmentation des tarifs sur la mission ADS ne sera perceptible que sur le budget 2025 puisque les recettes sont perçues avec une année de décalage.



INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée de convivialité au château de Maintenon

Le 30 juin 2023, l'ensemble des collaborateurs d'Eure-et-Loir Ingénierie, Damien MICHEL (DGA du Pôle Aménagement et Développement au Conseil départemental) s'est retrouvé au château de Maintenon pour une journée de convivialité. Dans la matinée, après un temps d'échange et de présentation des nouveaux arrivants, une visite sensorielle du château était organisée par les agents du château. Le midi, le pique-nique s'est déroulé dans les jardins du château. L'après-midi, des ateliers de cohésion sous forme de jeux du 17^{ème} siècle ont été animés par l'adjoint au chef de service du château. Il y avait même des lots pour toutes les équipes. Cette journée ensoleillée fut placée sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et du partage. Elle fut appréciée de tous !



Journée de l'ingénierie

Le 19 octobre 2023, plusieurs agents d'Eure-et-Loir Ingénierie ont participé à une journée consacrée à l'ingénierie organisée par la Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement du Département. Deux témoignages, l'un d'un maire et l'autre d'une DGS ont permis de bien identifier les besoins d'ingénierie des collectivités. Par ailleurs, les agents mobilisés ont pu être acteurs d'un escape game (problématique rencontrée par un élu, un représentant de l'Etat, ...). Une saynète jouée par des agents a pu mettre en évidence les différents écueils à éviter.



Les événements

📍 PARTENARIATS AVEC LES AUTRES AGENCES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 23 juin 2023, à Nancy, Eure-et-Loir Ingénierie a participé aux rencontres annuelles des Directeurs des Agences Techniques Départementales. Ces rencontres permettent d'échanger sur les missions, sur l'actualité et de se constituer un réseau mobilisable pour toutes les questions inhérentes au fonctionnement d'une Agence technique (missions, statuts, budgets, ...).

Lors de ces journées, ont été abordés les sujets suivants :

- Quelles visions ou démarches stratégiques de développement pour les Agences Techniques ? 2 démarches ont été présentées : celles de MMD54 et celle de l'ATD86,
- Quelle articulation, mise en réseau formalisée avec les partenaires de l'ingénierie au niveau départemental pour favoriser la complémentarité ? Ont été présentés l'étude menée par le Département de l'Aisne sur l'ensemble des acteurs de l'ingénierie et le guide de l'ingénierie réalisé par Gironde Ressources. Par ailleurs, un débat a été mené sur les liens entre les Agences, le CEREMA, l'ANCT,
- Quelles évolutions de nos interventions en lien avec les enjeux de transition et de décarbonation ? Témoignages de la Moselle (MATEC) qui propose un accompagnement sur le déploiement du photovoltaïque sur du petit foncier communal et de MMD54 qui propose un accompagnement en matière de ZAN,
- Présentation de l'Agence France Locale.

Au-delà de ces rencontres nationales, Eure-et-Loir Ingénierie a participé à deux autres ateliers, l'atelier juridique et l'atelier urbanisme.

Les 15 et 16 juin 2023, à Toulouse, Eure-et-Loir Ingénierie a participé aux rencontres annuelles des juristes. Ces rencontres constituent un moment d'échanges et de réflexion sur les ATD et les problèmes juridiques rencontrés par les adhérents. Lors de ces journées, des ateliers avec les thématiques suivantes ont été organisés :

- Commande publique et transition alimentaire dans la restauration collective : achetez bio, achetez local !
- Zonages ENR, agrivoltaïsme, achat d'énergie : l'accélération, c'est maintenant !
- Inscriptions, participation aux frais de scolarité, etc. : la gestion des écoles, des règles pleines de subtilité...
- Délivrance des titres d'occupation du domaine public, conclusion des baux sur le domaine privé, appels à projet : où en est-on de la mise en concurrence hors commande publique ?

Les 14 et 15 juin 2023, à Mont-de-Marsan, Eure-et-Loir Ingénierie a participé à la rencontre annuelle des services urbanisme.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- La création d'un annuaire des services urbanisme,
- La loi Climat et résilience et notamment le ZAN,
- La délégation de signature par les maires aux services instructeurs,
- Les retours d'expérience sur la mise en œuvre de la taxe d'aménagement majorée ou de Projet Urbain Partenarial.

📍 CONGRÈS DES MAIRES

Le 7 octobre 2023, Eure-et-Loir Ingénierie a participé au congrès des Maires au Château des Vaux. Eure-et-Loir Ingénierie était présent aux côtés d'Eure-et-Loir Tourisme, du CAUE et de la SAEDEL sur le grand stand du Département afin de promouvoir ensemble l'ingénierie départementale.

Les outils d'information et de communication

📍 LETTRE D'INFORMATION

En 2023, 3 newsletters ont été transmises aux collectivités adhérentes ainsi qu'aux représentants de l'assemblée générale. Ces newsletters ont pour objectif de vous transmettre de l'information et des actualités réglementaires concernant l'ensemble de nos missions.

📍 SITE INTERNET

En 2023, la page d'Eure-et-Loir Ingénierie présente sur le site eurelien.fr a été mise à jour pour intégrer l'évolution des missions.



PERSPECTIVES 2024

En 2023, l'activité d'Eure-et-Loir Ingénierie a été développée que ce soit en termes de missions (Délégué à la Protection des Données mutualisé, mission espace public et AMO bâtimentaire), ou en termes de collectivités adhérentes. Aujourd'hui, notre Agence intervient auprès de 343 collectivités euréliennes.

L'année 2023 a également été marquée par un atterrissage budgétaire complexe. Sur la plupart de nos missions, les tarifs n'avaient jamais augmenté, mais cette position n'est aujourd'hui plus tenable. C'est pourquoi le Conseil d'administration a validé une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2024. Toutefois, la conjoncture immobilière peu favorable va limiter certaines de nos recettes (et notamment celles liées aux diagnostics ANC dans le cadre des ventes immobilières ou celles liées à l'instruction des autorisations d'urbanisme). C'est donc dans ce contexte contraint que nous abordons 2024.

Malgré tout, nous allons continuer à être présents à vos côtés pour répondre à vos besoins. Nous nous sommes fixés comme objectifs de :

- Mieux communiquer sur la mission de contrôle de branchement à l'assainissement dans le cadre des ventes afin d'offrir ce service à un plus grand nombre de collectivités,
- Poursuivre le développement de la mission espace public. En 2024, les premiers projets verront le jour. Ils pourront être valorisés dans le cadre de la communication sur cette mission,
- Finaliser les expérimentations d'AMO bâtimentaire afin qu'un bilan puisse être réalisé,
- Poursuivre les réflexions afin de renforcer la proximité, l'agilité et l'expertise de la mission voirie,
- Aller à la rencontre de la majorité des collectivités adhérentes à la mission Délégué à la protection des données mutualisé.

De nouveaux challenges s'annoncent donc pour l'année 2024, mais n'est-on jamais aussi inventif et créatif qu'en période de contraintes ?

Soyez assurés que toute l'équipe d'Eure-et-Loir Ingénierie poursuivra son implication et sera à votre écoute tout au long de cette année.

Adeline OLLIVIER,

Directrice d'Eure-et-Loir Ingénierie



EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE
28028 CHARTRES CEDEX
Tél. : 02 37 23 59 28 - contact@ingenierie28.fr

EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE